

EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Tous les professionnels de santé

Date: 15 décembre 2023

Référence : Rappel d'un message CNAM adressé en juin et octobre

Comment continuer à lire les cartes Vitale après le 1^{er} janvier 2024 ?

Une mise à jour est nécessaire

Le navigateur Chromium (Chrome et Edge) a posé à cette date une échéance sur une nouvelle version des navigateurs qui rendra impossible la lecture de la carte Vitale sur amelipro. A la suite de cette annonce, les autres navigateurs sont également susceptibles de mettre à jour leur cadre technique dans les prochains mois.

Il est nécessaire de procéder à l'installation des 2 composants mentionnés dans la procédure :

- l'ATSA, à partir du site du GIE Sesam-Vitale;
- ➤ la webextension, à partir du store du navigateur.

Attention : la seule installation de la webextension ne suffit pas et doit s'accompagner de la mise à jour de l'ATSAM.

La procédure est disponible sur <u>amelipro</u> depuis juin 2023. Les professionnels de santé doivent réaliser ces mises à jour dès que possible afin d'éviter une rupture de service début 2024 sur la lecture de la carte Vitale depuis <u>amelipro</u>.

En cas de difficulté dans la mise à jour, le professionnel de santé peut contacter son délégué numérique en santé (DNS).





